

État de *hois* Chapelle publiques de la paroisse de *Châtaulin*

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) <i>M. Daine de Châtaulin</i>	a) <i>M. Dame de Kerhron</i>	a) <i>Loepars</i>	a) <i>Lebossaie</i>	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) <i>la Fabrique</i>	b) <i>la Fabrique</i>	b) <i>La fabrique</i>	b) <i>la commune</i>	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) <i>25 Novembre 1863</i>	c) <i>25 Nov. 1863</i>	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) <i>oui</i>	e) <i>oui</i>	e) <i>oui</i>	e) <i>Oui</i>	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f)	f)	f) <i>1 messe le dimanche le 31 d'août de nuit</i>	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.....	g) <i>une fois par semaine le dimanche</i>	g) <i>à peu près une fois par semaine, on ne compte pas les fêtes</i>	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h) <i>le jeudi</i>	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) <i>les offices de la semaine, on ne fait rien</i>	i)	i)	i) <i>ben' dictées de l'après-midi 12 dim. du mois, plus un. et lot. du mois de mai.</i>	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) <i>Oui</i>	j) <i>non</i>	j) <i>non</i>	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	k) <i>un mille</i>	k) <i>à 5 kil. 1/2</i>	k) <i>à 5 kil.</i>	k)	k)	k)
l) État des chemins	l)	l) <i>bons</i>	l) <i>bons</i>	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) <i>La 1/2 de la pop. totale</i>	m) <i>36 fens</i>	m) <i>30 fens</i>	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

L'Eglise de N. Dame est concurremment avec l'Eglise de St Denis pour les offices paroissiaux. Outre la messe du 1^{er} Dimanche du Mois, toutes les fêtes de N. Dame s'y célèbrent, plus la fête de l'Assommoir. De temps immémorial tous les offices funéraires de la rive gauche se célèbrent à N. Dame. On n'a jamais eu un conseil parus le pont pour venir à St Denis. De plus tous les services d'octave ou d'anniversaire s'y célèbrent, c'est là que se font les catéchismes et les retraites en l'honneur, en règle générale. Cette église n'a pas été aliénée à la Révolution, pas plus que Lospers, en sorte qu'elles ont été restituées à la Fabrique au Concordat. La chapelle de N. D. de Kermay, aliénée à la Révolution, a été rachetée par la Fabrique le 1^{er} Mars 1808.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Chanthartin

QUESTIONNAIRE

1^o Date d'érection.

Eglise des Jours
de la long. Du St Esprit

Eglise St Louis de
Congoque (Jours)

2^o Nom du propriétaire. . .

Jours

M. D. Languinis

3^o Messes célébrées chaque
année.

A peu près tous les
quinze jours, par un
prêtre de la paroisse.

à un anniversaire

— ou chaque mois . .

La sainte réverence
Il est convenu.

Cette chapelle a
été autorisée à la

— ou chaque semaine.

condition expresse qu'elle
restât privée, sans
entrée libre au
public

4^o Indult pontifical

Par l'indult

— sa date.

simple autorisation
verbale de Mgr

Délégation du conseil
de fabrique du 6 février
1888)

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

Lamarche

(Décret de

— A-t-il reçu le visa de
l'Evêché ?

1888)